



# **PRIMES :** **ça ne fait pas le compte !** **Et la direction reconnaît des erreurs**

*Après avoir entendu les promesses de la direction sur les montants des primes, maintenant chacun peut voir ce qu'il va toucher. La surprise n'est pas toujours bonne : c'est l'heure de la vérité des primes !*

## **L'usine à gaz : 4 primes différentes !**

Devant la presse, Tavarès ne s'était pas embêté : il avait annoncé un chiffre global. Mais cette année, nous touchons jusqu'à 4 primes. Et, pour chaque prime, le calcul et les conditions pour l'avoir est différent. Alors c'est compliqué de voir si chacun a eu ce qui est prévu dans les accords. Cela veut dire qu'il peut y avoir des « erreurs » (toujours en moins, jamais en plus) et qu'on ne peut même pas vérifier facilement.

**Il va donc falloir demander des comptes à la direction.**

- **La participation** : le calcul est donné par le code du travail, mais pour faire le calcul il faut avoir les détails des résultats financiers ! Seuls les embauchés PSA la touchent.
- **L'intéressement** : Seulement pour les embauchés aussi. Le calcul est donné par un accord signé par les syndicats (sauv la CGT). Une partie de l'intéressement dépend de l'absentéisme mais la direction ne dit pas comment elle calcule l'absentéisme.

*Et quand c'est flou, il y a un loup (voir au dos les réponses de la direction).*

- **Le supplément d'intéressement** : il n'y a pas de règle. Aucune transparence. On nous dit que c'est en plus, mais qu'est-ce qui le prouve ? Au vue des bénéfiques records on aurait dû toucher bien plus. La vérité est que PSA s'est servie dans l'intéressement pour payer la prime gilet jaune.
- **La prime « gilet jaune »** : la direction centrale reconnaît des erreurs et des bugs concernant les retenues qui n'ont pas lieu d'être. Les arrêts maladies, les mi-temps thérapeutiques ne doivent pas être décomptés. Injustice supplémentaire : les intérimaires ne toucheront pas entièrement les 600 €.

## **Pourquoi la prime d'intéressement est-elle amputée ?**

Sur les 2900 € net annoncés par Tavarès, il manque souvent des dizaines, voire des centaines d'euros.

Parfois ce sont des erreurs de calcul. Mais, **souvent c'est juste à cause de l'accord signé par tous les autres syndicats**. En signant ils acceptent les conditions injustes de la direction.

**C'est pour ça que la CGT refuse de signer des accords injustes**

Par exemple, un ouvrier qui a été blessé dans l'accident de car sur la ligne d'Evreux, est compté en absence pour accident de trajet et donc n'a pas toute la prime d'intéressement. C'est une des conditions de présentéisme : difficile de faire plus révoltant !

## **4 primes, ça ne fait pas un salaire !**

La politique de la direction c'est de remplacer les augmentations de salaire par des primes. Une politique injuste qui baisse le pouvoir d'achat des salariés malades ou des salariés qui ont de la famille très loin et sont parfois obligés de prendre des congés sans solde.

Alors prenons exemple sur les 50 salariés (dont 23 intérimaires) en équipe 22 et les 50 salariés de l'équipe 12, qui se sont rassemblés au B2 pendant une pause pour réclamer sur les différences de traitement.

Nous ne devons pas laisser la direction faire ce qu'elle veut avec nos primes !

**Demandons des comptes !**

**Prime gilet jaune : la direction doit rectifier toutes ses erreurs et payer les 600 € pour tous les intérimaires et les sous-traitants sans restriction !**

## ATTENTION

Si vous n'avez pas téléphoné (02 31 07 74 00), Natixis n'envoie plus de lettre pour le déblocage de la prime d'intéressement :

**Cela veut dire que si on laisse passer le 4 avril en attendant leur lettre comme d'habitude, l'argent va être bloqué pour 5 ans.**

Cela fait plusieurs jours que Natixis fait semblant d'attendre nos réponses.

Alors si on veut avoir l'argent il faut se dépêcher de leur dire de débloquer.

### ILS APPELLENT CELA « DIALOGUE SOCIAL » ...

Depuis début janvier, la CGT a cherché à avoir une réponse officielle sur : comment est calculé le taux de présentisme. CSP paie, Natixis et la direction se renvoient la balle et au final on n'a toujours pas de réponse précise au bout de 3 mois !

Quand la direction veut communiquer elle sait le faire de façon très claire, et là elle n'a visiblement pas envie que l'on puisse contrôler ses calculs.

1. Quel est l'impact d'une absence sur le calcul de la participation, de l'intéressement et du complément d'intéressement ?

Réponse CSP : « S'agissant de la prime d'intéressement et de la participation, c'est Natixis qui détermine le montant à verser aux salariés ».

On pose la question à Natixis et voilà ce qu'ils répondent :

Réponse de Natixis : « L'information que nous pouvons vous fournir est votre taux de présence que votre employeur, PSA, nous a communiqué et qui est repris sur la lettre RH. »

Donc retour vers CSP :

2. Suite à la réponse de Natixis, j'aimerais savoir comment est calculé le taux de présence ; s'agit-il de jours ? d'heures ? quelle est la base de référence ?

Réponse CSP : « La durée de présence dans l'Entreprise au cours de l'exercice, s'entend des périodes de travail effectif, des périodes légalement assimilées de plein droit à du travail effectif et rémunérées comme telles ».

3. Quelle est la base de calcul pour arriver à une présence de 100 % ? Les séances supplémentaires sont-elles prises en compte ? S'agit-il des heures ou des journées entières de présence ? En bref comment le taux est-il calculé précisément ? Quelle est la formule ?

Réponse CSP : « Afin d'obtenir plus d'informations, merci de vous rapprocher des relations sociales du site de Poissy ».

**OK, donc la même question est posée le 27 février à François DEMAY par mail :**

4. La CGT a posé une question à CSP paie qui nous renvoie vers vous. Ce qui est inquiétant car c'est eux qui sont censés calculer le taux de présence.

**Pas de réponse à ce jour...**

... C'EST PLUTÔT LE « DIALOGUE DE SOURDS » !!

**Mardi 19 mars manifestation inter professionnelle à l'appel de la CGT FO SUD et FSU :**

**Pour se faire entendre du gouvernement au service du patronat.**

**La CGT PSA Poissy enverra une délégation à cette manifestation.**

Rendez-vous à 13h Place Edmond Rostand (RER Luxembourg), pour aller vers le Medef.